



Communiqué
Pour diffusion immédiate

**La Municipalité d'Amherst entreprend une démarche MADA
(municipalité amie des aînés)**

Amherst, le 15 mai 2020 - La Municipalité d'Amherst est très heureuse d'annoncer qu'elle a entrepris récemment une démarche MADA (municipalité amie des aînés).

« Assurer aux aînés de la Municipalité un milieu de vie de qualité constitue une priorité pour le conseil municipal qui souhaite, plus que jamais, en tenir compte dans ses décisions et dans l'examen de projets touchant le bien-être des citoyens », a souligné M. Jean-Guy Galipeau, maire d'Amherst.

M. Robert Cardinal, conseiller du district 2 et responsable du volet familles et aînés, agit à titre de responsable de la démarche MADA et de président du comité mis sur pied à cet effet. *« Les personnes retenues pour faire partie du comité permettront sans aucun doute à notre municipalité de bien identifier les besoins des aînés et de mettre en place une politique et un plan d'action pour y répondre, en premier lieu à l'aide des commentaires et des suggestions qui seront recueillis auprès des aînés d'Amherst »* a précisé M. Cardinal.

Membres du comité de pilotage et de suivi

- M. Robert Cardinal, conseiller municipal responsable de la démarche MADA et président du comité
- Mme Francine Maurice, représentante du milieu
- Mme Diane St-Georges, représentante du milieu
- Mme Alison Drylie, conseillère au développement économique, Corporation de développement économique MRC des Laurentides
- Mme Martine Labelle, représentante du CISSS des Laurentides, relation à la communauté et organisation communautaire
- M. Marc St-Pierre, directeur général et responsable administratif - démarche MADA

Le comité qui s'est réuni une première fois le 21 février dernier, puis le 15 avril par vidéoconférence en raison de la COVID-19, est appuyé par M. Luc Leblanc, formateur du Carrefour action municipale (CAMF) et par Mme Marie-Josée Dubé, chargée de projet (Dubé Barsalou communications).

Finalité de la démarche MADA

Comme l'indique le guide d'accompagnement du gouvernement du Québec, une démarche MADA vise entre autres à permettre le développement d'une culture d'inclusion sociale, peu importe l'âge ou les capacités des personnes ciblées.

« Je suis très heureuse de l'appui de notre gouvernement à la démarche MADA entreprise par la Municipalité d'Amherst, qui permettra notamment la mise en place de mesures favorisant l'épanouissement et la vie active de ses citoyens, au bénéfice de toute la communauté » mentionne Chantale Jeannotte, députée de Labelle.

Soutien du gouvernement du Québec dans le cadre de la démarche MADA

La municipalité d'Amherst remercie le gouvernement du Québec pour l'aide financière octroyée dans le cadre de cette démarche.



En partenariat avec :



- 30 -

SOURCE : Municipalité d'Amherst

Renseignements:

Marc St-Pierre

Directeur général et secrétaire-trésorier

Municipalité d'Amherst

819 217-7009

mstpierre@municipalite.amherst.qc.ca